

Nice, le 27/04/2023

**Objet : Procédure inhérente aux élections des représentants des doctorants au sein du Conseil de l'ED-DESPEG**

Les élections des représentants des doctorants au sein du Conseil de l'ED-DESPEG auront lieu mardi, le 6 juin 2023.

Les représentants des doctorants au Conseil de l'école doctorale auront pour mission de représenter les intérêts et les points de vue des doctorants et de faire remonter au Conseil leurs attentes afin d'assurer une cohésion dans les décisions touchant à l'ED-DESPEG.

A ce titre, nous vous rappelons la procédure :

## **DÉPÔT DES CANDIDATURES**

---

Les candidatures doivent être déposées auprès du secrétariat de l'ED par retour de mail (ed-despeg@unice.fr) **au plus tard jeudi, le 1 juin 2023 à 12h.**

Le formulaire de déclaration individuelle de candidature dûment rempli devra être **accompagné d'une copie de la pièce justifiant de l'identité du candidat (CNI, etc.) et de la photocopie de sa carte d'étudiant 2022-2023.**

## **MODALITÉS DE VOTE**

---

- Le vote se déroulera en ligne via l'application BELENIOS.

Avec mes meilleures salutations,

La directrice de l'ED DESPEG

  
Professeure Flora BELLONE

